

# Comment la société civile et les communautés peuvent s'impliquer dans le processus d'établissement des subventions du Fonds mondial

**icaso**





## Introduction

Cette note d'information est une mise à jour de l'alerte préparée en 2015 par l'ICASO pour fournir des conseils à la société civile et aux groupes de la société civile quant aux manières de s'impliquer dans les activités d'établissement de la subvention, après le développement d'une demande de financement.<sup>1</sup> Une fois la demande de financement soumise au Fonds mondial, les communautés et la société civile continuent de jouer un rôle crucial. La présente note d'information décrit les étapes du parcours, de la demande de financement jusqu'à la signature de la subvention. Nous y recommandons des points d'entrée, des ressources et des sources d'assistance technique accessibles aux communautés et à la société civile pendant ce processus. Ces informations intéresseront les représentants de la communauté et de la société civile auprès des Instances de coordination nationale (CCM) de même que les organisations non gouvernementales (ONG) spécifiques aux maladies, les réseaux de populations vulnérables et clés, les militants pour l'égalité des genres et les droits humains, et tout autre groupe ayant participé au processus de développement de la demande de financement.<sup>2</sup>

Le concept de la différenciation a été introduit à titre de « catalyseur » dans la Stratégie 2017-2022 du Fonds mondial. Entre autres, la différenciation invite le Fonds mondial à **simplifier ses processus et à les adapter mieux aux conditions et besoins actuels de chaque pays**. L'initiative attribue également les ressources financières et humaines selon les domaines qui requièrent le plus d'attention et où elles auront le plus grand impact sur les résultats de santé. **Les nouvelles catégories de pays sont :**

- **Ciblé :** Cette catégorie se compose de petits portefeuilles ayant un degré moins élevé de charge de morbidité et de risque.
- **De base :** Inclut des portefeuilles plus grands de pays ayant un degré plus élevé de charge de morbidité et de risque.
- **À fort impact :** Les pays de cette catégorie ont de très grands portefeuilles et une charge de morbidité critique.

Il existe également deux catégories transversales : les milieux de fonctionnement difficile (pays, régions ou zones qui nécessitent des souplesses particulières en raison d'un fort degré de risque ou d'instabilité) et les pays en transition vers la fin du soutien que leur a fourni le Fonds mondial.<sup>3</sup>

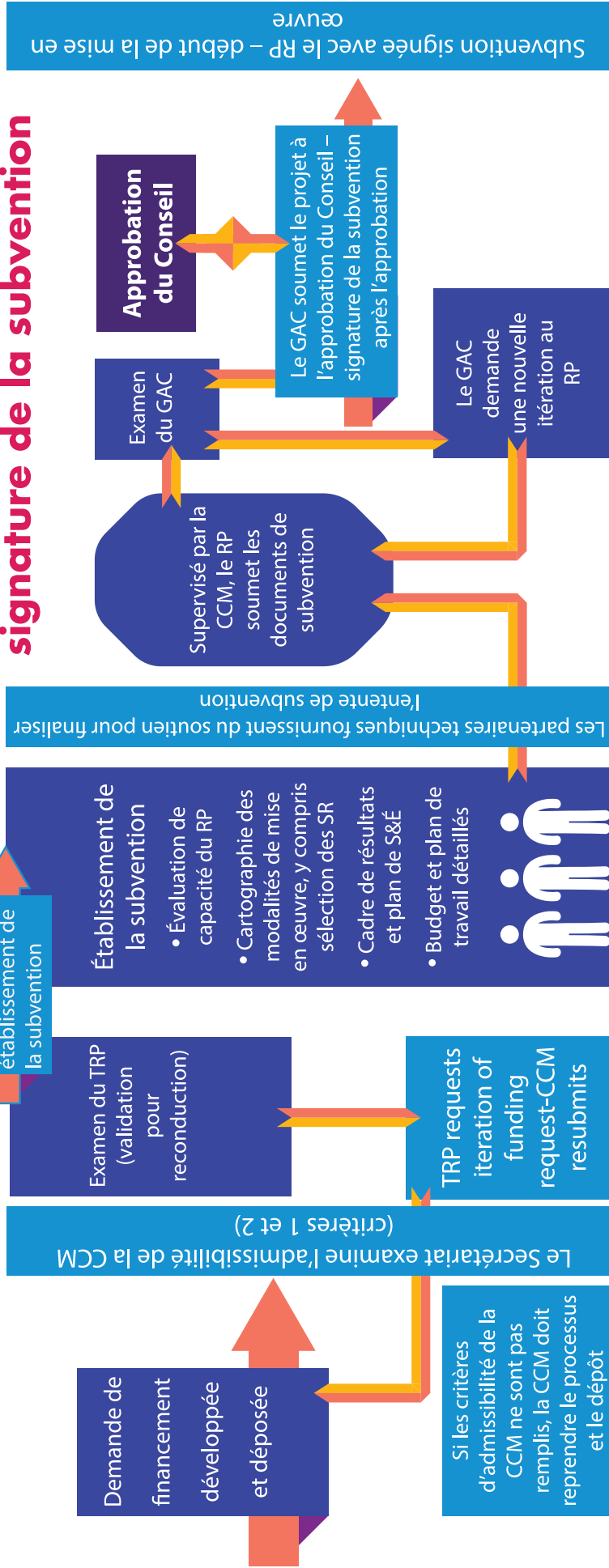
---

<sup>1</sup> Conseil international des ONG de lutte contre le sida (ICASO), Après la note conceptuelle : Occasions d'implication des communautés et de la société civile dans le processus d'établissement des subventions du Fonds mondial (Toronto : ICASO, 2015), consulté le 18 avril 2017, <http://www.icaso.org/opportunities-engage-grant-making-process/>.

<sup>2</sup> Les populations clés affectées et les populations vulnérables sont souvent spécifiques au contexte. Au Fonds mondial, elles sont considérées comme ayant les caractéristiques suivantes : la population a un risque, une vulnérabilité ou un fardeau accru de maladie en raison d'une combinaison de facteurs biologiques, socioéconomiques et structurels; jouit d'un accès considérablement moindre que la population générale aux services de santé pour prévenir, diagnostiquer, traiter ou soigner ces maladies; et rencontre des violations de droits humains, une suppression systématique de ses droits civils, une marginalisation sociale et économique et une criminalisation. Voir Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme (Fonds mondial), « Renforcement des systèmes communautaires – Note d'information », consulté le 16 avril 2011, <http://www.clac.cab/file/1982/download?token=leuKAUyS>, 11.

<sup>3</sup> ICASO et Forum mondial sur le VIH et les hommes qui ont des relations sexuelles avec des hommes (MSMGF), Mise à jour communautaire pour les militants des populations clés et de la société civile. Le cycle de financement 2017-2019 du Fonds mondial : points saillants de la procédure différenciée de demande. Les choses que vous devriez savoir – et comment vous impliquer! (Toronto et Oakland : ICASO et MSMGF, 2016), consulté le 16 avril 2017, <http://www.icaso.org/wp/wp-content/uploads/2016/12/icaso-FRDEF.pdf>.

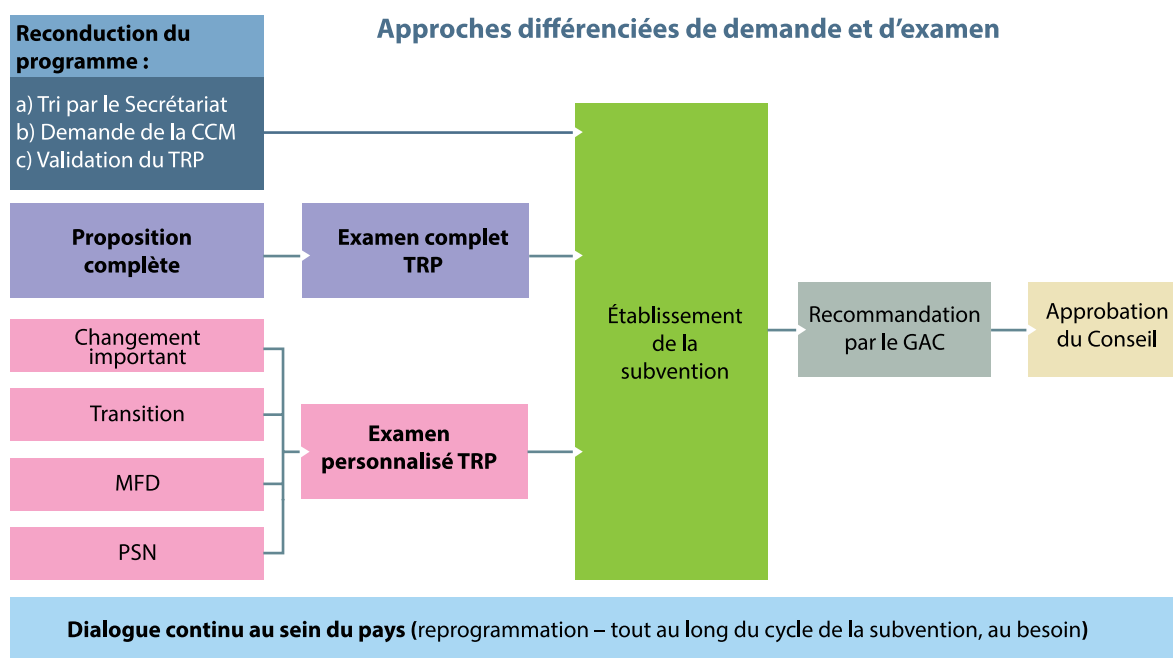
# De la demande de financement à la signature de la subvention



Le cycle de financement 2017-2019 a marqué l'introduction d'un processus différencié de demande de financement dans le cadre duquel les pays se sont vu recommander d'adopter l'une de trois approches distinctes de demande de financement, dont la complexité varie selon divers facteurs comme la taille du programme, sa complexité et son degré de risque. Les trois approches vont comme suit :

- **Reconduction du programme** : composantes comptant moins de deux années de mise en œuvre ou ayant une performance démontrée, avec absence de changements importants.
- **Examen personnalisé** : conçu pour quatre circonstances distinctes : composantes nécessitant uniquement des changements importants définis, programmes en transition vers la fin du soutien du Fonds mondial (13 pays), milieux de fonctionnement difficiles et pays identifiés pour des approches novatrices comme des projets pilotes de stratégie nationale.<sup>4</sup>
- **Examen complet** : composantes nécessitant un examen exhaustif et composantes n'ayant pas été examinées par le panel indépendant d'experts nommé « Comité technique d'examen » (TRP) lors de la période d'allocation précédente.<sup>5</sup>

Les occasions d'implication de la société civile et des groupes communautaires dans les activités d'établissement des subventions demeurent plus ou moins les mêmes, quelle que soit la modalité assignée pour le traitement de la demande. Comme l'illustre le schéma ci-dessous, l'exhaustivité de l'examen du TRP varie selon la modalité. Dans le cas d'un pays qui dépose une demande en vertu de la modalité de reconduction du programme, le TRP vérifiera simplement qu'il n'y a pas eu de changement important depuis le dernier cycle de financement ou qu'aucun changement important n'est requis.<sup>6</sup> Les pays qui déposent une demande en vertu de la modalité d'examen personnalisé ou complet feront l'objet d'un examen personnalisé ou complet du TRP.



<sup>4</sup> Pour des renseignements supplémentaires sur les catégories de processus différencié de demande de financement, voir Fonds mondial, « Solliciter un financement : Candidatures à un financement », consulté le 16 avril 2017, <https://www.theglobalfund.org/fr/applying/funding/>.

<sup>5</sup> Pour des renseignements supplémentaires sur le mandat du TRP, voir Fonds mondial, « Technical Review Panel: Overview », consulté le 16 avril 2017, <https://www.theglobalfund.org/en/technical-review-panel/>.

<sup>6</sup> Les changements importants incluent des éléments comme des changements à l'allocation et au financement disponible, des résultats et un rendement insuffisants, et des changements dans la considération du risque, la viabilité, la transition et les exigences de politiques sur le cofinancement. Fonds mondial, Operational Policy Manual 2.12 (Genève : Fonds mondial, 2017), consulté le 16 avril 2017, [https://www.theglobalfund.org/media/3266/core\\_operationalpolicy\\_manual\\_en.pdf](https://www.theglobalfund.org/media/3266/core_operationalpolicy_manual_en.pdf), 17-18.

## Examens du Comité technique d'examen (TRP) et du Comité d'approbation des subventions (GAC)

L'approche du Fonds mondial nécessite un processus itératif de développement des demandes de financement afin d'améliorer la qualité des subventions et de faire en sorte que les programmes soient axés sur les interventions les plus pertinentes et susceptibles d'avoir le plus d'impact. Après leur dépôt, les demandes de financement sont examinées par le Secrétariat du Fonds mondial, qui déterminera si le pays répond aux critères d'admissibilité de l'Instance de coordination nationale (CCM) et si la documentation soumise est complète.<sup>7</sup> Si le pays ne répond pas aux critères d'admissibilité de la CCM, la proposition lui sera retournée, accompagnée de conseils sur les mesures à adopter pour remplir ces critères. La CCM doit prouver qu'elle a organisé un **processus transparent et inclusif pour le développement de la demande de financement** de même qu'un **processus transparent et ouvert de sélection du récipiendaire principal (RP)**. Le récipiendaire principal est responsable de la mise en œuvre de la subvention, de son suivi, de sa gestion financière, de l'approvisionnement et de la coordination technique. Le RP sélectionne et supervise les sous-récepteurs (SR), qui sont responsables en grande partie de la mise en œuvre du programme.<sup>8</sup>

Une fois que le Secrétariat a confirmé que la demande de financement est complète et que le pays répond aux critères d'admissibilité de la CCM, la demande de financement est soumise au TRP. Le TRP évalue la demande de financement selon des critères de point de mire stratégique, de solidité technique et de potentiel d'impact conformément à la stratégie du Fonds mondial. Le TRP peut demander des clarifications ou des ajustements mineurs à la proposition, ou il peut demander à la CCM de réviser la demande de financement et de la déposer de nouveau lors d'une prochaine période d'examen du TRP. Dans certains cas, la demande de financement sera également examinée par le GAC avant l'établissement de la subvention. Cela est possible lorsqu'une demande de financement de contrepartie est à l'étude, et dans des circonstances exceptionnelles, par exemple si un gouvernement ne respecte pas les engagements pris lors de la période d'allocation précédente.<sup>9</sup>

Les pays sont tenus d'inclure dans leur demande de financement une liste des interventions prioritaires n'ayant pu être financées en raison d'une allocation financière limitée. La demande de financements hiérarchisés au-delà de la somme allouée (PAAR) est examinée par le TRP de manière à ce que les interventions stratégiquement ciblées et techniquement solides soient inscrites à titre de demandes de qualité non financées (DQNF).<sup>10</sup> Si des ressources additionnelles deviennent disponibles au cours de la période d'allocation, elles seront attribuées à des activités du Registre des demandes de qualité non financées. Le diagramme ci-dessous illustre ce concept.

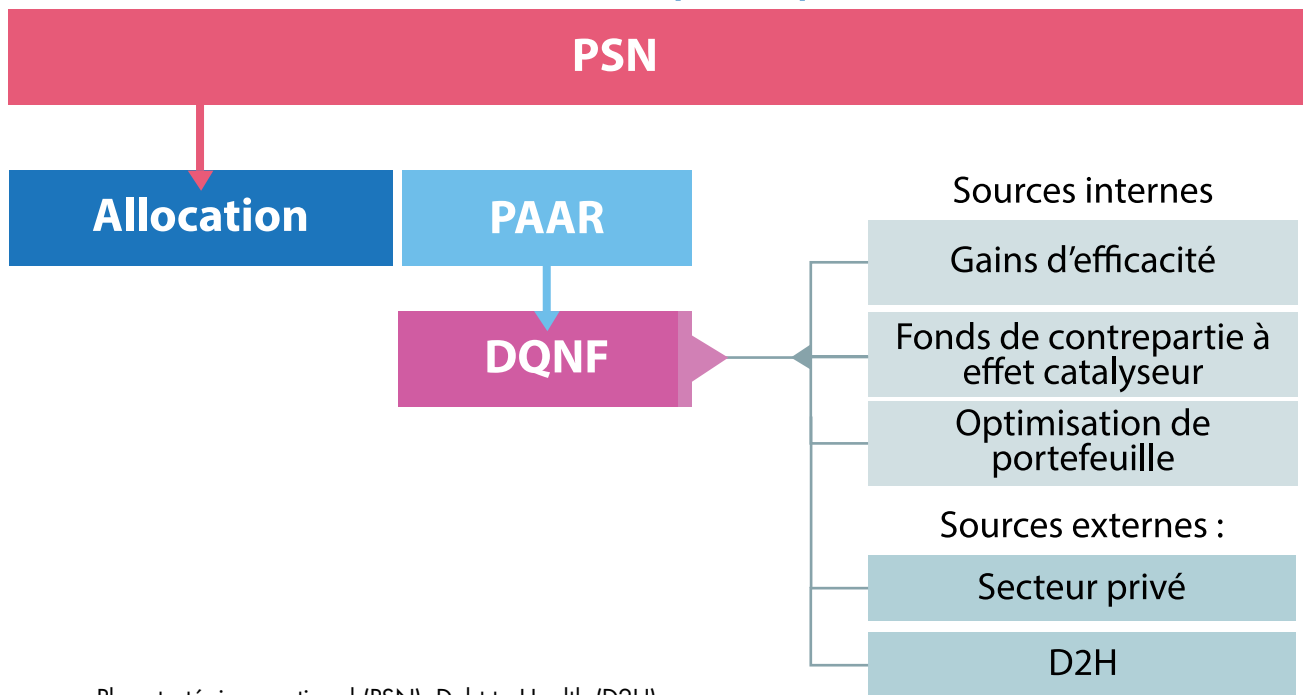
<sup>7</sup> Pour plus d'information, voir Fonds mondial, « Instance de coordination nationale », consulté le 16 avril 2017, <https://www.theglobalfund.org/fr/country-coordinating-mechanism/eligibility/>.

<sup>8</sup> Le récipiendaire principal (RP) est la principale organisation de mise en œuvre des programmes du Fonds mondial. Les RP peuvent être des gouvernements, des ONG ou des entités du secteur privé. Les RP relèvent de la CCM mais ont une entente contractuelle avec le Fonds mondial.

<sup>9</sup> Fonds mondial, Manuel du candidat – Guide pratique de préparation d'une demande de financement après la réception d'une lettre d'allocation (Genève : Fonds mondial, 2017), consulté le 16 avril 2017, [https://www.theglobalfund.org/media/5651/fundingmodel\\_applicanthandbook\\_guide\\_fr.pdf](https://www.theglobalfund.org/media/5651/fundingmodel_applicanthandbook_guide_fr.pdf), 16.

<sup>10</sup> Fonds mondial, « Registre des demandes de qualité non financées », consulté le 18 avril 2017, <https://www.theglobalfund.org/fr/register-of-unfunded-quality-demand/>.

## Demande de financements hiérarchisés au-delà de la somme allouée (PAAR)



Plan stratégique national (PSN), Debt to Health (D2H)

Lorsque le TRP est satisfait d'une proposition, le Secrétariat amorce le processus d'établissement de la subvention avec le ou les bénéficiaires principaux. Le Secrétariat et le RP développeront et accepteront les documents clés dont il est question ci-dessous. Lorsque les détails de la subvention sont finalisés avec le RP, la demande de financement est examinée par le Comité d'approbation des subventions.<sup>11</sup> Ce comité peut demander des clarifications supplémentaires et établir certaines conditions à remplir avant la signature de la subvention. Le GAC précisera également le niveau de financement pouvant être accordé aux demandes de qualité non financées.<sup>12</sup> Après l'approbation par le GAC, la subvention est soumise au Conseil d'administration du Fonds mondial pour approbation.

<sup>11</sup> Le GAC est composé de dirigeants du Fonds mondial, avec la contribution de partenaires techniques non votants tels que l'ONUSIDA, l'OMS et la société civile.

<sup>12</sup> Les niveaux de financement sont déterminés à l'aide d'une formule d'allocation approuvée par le conseil d'administration et communiqués dans une lettre d'allocation acheminée aux CCM en décembre 2016. Pour plus d'information, voir Fonds mondial, « Modèle de financement : Sommes allouées », consulté le 16 avril 2017, <https://www.theglobalfund.org/en/funding-model/funding-process-steps/allocations/>.



## Établissement des subventions : tout est dans les détails


Une fois que le TRP a examiné une proposition et a adressé ses recommandations au pays, le Secrétariat passe de trois à cinq mois à mettre en œuvre les mesures exhaustives nécessaires à produire l'entente de subvention. Le processus peut parfois se prolonger, ce qui n'est pas toujours un problème, car ce travail conduit souvent à de meilleurs programmes. L'inconvénient est toutefois qu'un retard dans la conclusion des négociations peut nécessiter un prolongement de la subvention, ce qui occasionne du travail supplémentaire pour le RP et le Secrétariat, en plus d'affecter l'utilisation de l'allocation en termes de temps et d'argent. La CCM continue de superviser ce processus, mais les discussions détaillées se tiennent souvent entre le Secrétariat du Fonds mondial et le RP.<sup>13</sup> La plupart des documents de subvention qui sont négociés lors de l'établissement de la subvention ont été ébauchés à l'étape de la demande de financement.<sup>14</sup> Au moment de l'établissement de la subvention, l'objectif est de négocier ces documents pour arriver à des versions finales qui constituent le fondement de l'entente de subvention. Pour appuyer ce processus, le Fonds mondial a développé un certain nombre de modèles et de formulaires que le RP devra remplir. Les outils visant à développer le plan de travail, le budget et le cadre de suivi et d'évaluation (S&É) sont décrits à l'Annexe A. Des partenaires techniques et l'agent local du Fonds (LFA) peuvent être impliqués dans le soutien de ce travail.

La phase d'établissement des subventions peut être considérée comme une occasion de veiller à l'inclusion des bonnes interventions dans la subvention. La communauté et la société civile ont un rôle très important à jouer dans la surveillance du processus, et pour faire en sorte que l'entente finale entre le RP et le Fonds mondial reflète les stratégies, approches et priorités énoncées dans la demande de financement. Le point de départ consiste à examiner le *Formulaire d'examen et de recommandations*, qui résume les commentaires du TRP et du GAC auxquels on devra répondre avant que l'entente de subvention puisse être signée. Le Secrétariat transmet ce document de manière confidentielle à la CCM; les représentants de la société civile au sein de la CCM pourront donc y avoir accès. Le formulaire pose des questions et adresse des recommandations pour améliorer la subvention; on y demande souvent des changements aux programmes touchant la communauté, les droits et le genre. Les enjeux identifiés pourraient inclure, par exemple : accroître la participation de la communauté aux cliniques de TB et à la détection des cas; réévaluer les estimations populationnelles et réorienter les cibles de programme pour les populations clés; ou développer une intervention de renforcement de la communauté appuyant le suivi communautaire à des fins de reddition de comptes. Ces recommandations sont un excellent point de départ pour aider la communauté et la société civile à exiger des changements et des ajustements visant à améliorer les programmes. Les CCM et les RP sont motivés à résoudre les problèmes identifiés par le TRP ou le GAC; ils seront ouverts à vos conseils.

---

<sup>13</sup> Le Secrétariat est représenté soit par une équipe de pays, composée d'un gestionnaire principal de portefeuille (FPM) avec l'appui de représentants des départements juridique, des finances, et du suivi et de l'évaluation; soit, dans le cas de subventions plus modestes, par un FPM appuyé par des agents de programme.

<sup>14</sup> Les documents clés préparés à l'étape de la demande de financement et parachevés lors de l'établissement des subventions sont le cadre de résultats, le plan de travail et le budget, les tableaux des lacunes programmatiques et relatifs au paysage du financement, et une liste de produits de santé assortie d'hypothèses et de quantités.



La sélection de sous-récepteurs (SR), qui sera abordée lors de l'établissement des subventions, est un élément très crucial au succès du projet.<sup>15</sup> Les communautés et la société civile auraient avantage à pouvoir surveiller le processus afin que les critères, le choix du moment et la sélection des SR soient transparents et bien publicisés, et que l'autopromotion ou le lobbying des parties intéressées soit soumis à un contrôle.

Il est important de noter que, une fois la demande de financement examinée et retournée par le TRP, il pourrait être trop tard pour apporter des changements majeurs au point de mire initial des programmes. Il vous faudra choisir vos batailles et travailler stratégiquement en fournissant des conseils qui influenceront la subvention de manière à ce que les interventions les plus importantes et promettant le plus fort impact soient financées et mises en œuvre.

Ce que la communauté et la société civile peuvent faire pour obtenir de bons résultats lors de l'établissement des subventions :


- Convoquer une réunion des participants au développement de la demande de financement et créer un groupe de travail pour gérer la supervision de l'établissement de subventions
- Examiner les recommandations du TRP et développer des activités de projet appropriées et fondées sur les orientations normatives (voir l'Annexe D pour des liens vers des outils de planification de programme de l'OMS et de l'ONUSIDA)
- Rencontrer le gestionnaire principal de portefeuille (FPM) ou le chef de l'équipe de pays, lors de sa visite au pays, pour lui demander une mise à jour et offrir un soutien en réponse aux rétroactions du TRP.
- Examiner le plan de travail et le budget; si des activités importantes prévues dans la demande de financement n'apparaissent pas dans le budget et le plan de travail, elles ne seront pas réalisées
- Surveiller la sélection du récepteur principal (RP) et des sous-récepteurs (SR)
- Demander au Département de la communauté, des droits et du genre (CRG) un soutien et une assistance technique à l'établissement de subventions

La majeure partie du travail de la phase d'établissement des subventions sera très détaillée; les intervenants n'auront pas tous le temps ou la volonté de s'impliquer dans ces détails. Toutefois, comme dans le cas du développement de la demande de financement, la société civile serait bien servie en s'unissant pour identifier une approche et en répartissant entre les participants intéressés les tâches liées à la supervision de l'établissement des subventions. Les individus les plus près des négociations seront les représentants de la communauté et de la société civile auprès de la CCM et les RP et SR de la société civile. Ces représentants devraient faire appel à leurs collègues, en particulier ceux qui ont participé au développement de la demande de financement, pour obtenir leurs commentaires. Dans certains pays, une mise à jour sur l'établissement des subventions a été instituée en tant qu'élément permanent à l'ordre du jour des réunions de la CCM. Cela permet aux représentants de la communauté et

de la société civile d'interroger le RP sur les progrès et sur tout autre enjeu spécifique pouvant émerger. Les organisations de la société civile qui ne sont pas membres de la CCM peuvent demander le statut d'observateur lors de ces réunions pour comprendre le processus et fournir des commentaires, au besoin, par le biais de leur représentant auprès de la CCM.

<sup>15</sup> Des renseignements supplémentaires sur les pratiques exemplaires concernant la sélection des SR sont fournis dans les documents suivants du Fonds mondial : Fonds mondial, Modèle des instances de coordination nationale – Sélection des récepteurs principaux et sous-récepteurs (Genève : Fonds mondial, 2008), consulté le 16 avril 2017, [https://www.theglobalfund.org/media/5464/ccm\\_2008prsrselection\\_onepager\\_fr.pdf](https://www.theglobalfund.org/media/5464/ccm_2008prsrselection_onepager_fr.pdf), 10; et Fonds mondial, Directives sur les maîtres d'œuvre des subventions du Fonds mondial (Genève : Fonds mondial, 2015), consulté le 16 avril 2017, [https://www.theglobalfund.org/media/5662/core\\_guidelinesonimplementers\\_guideline\\_fr.pdf](https://www.theglobalfund.org/media/5662/core_guidelinesonimplementers_guideline_fr.pdf), 10.





En plus de collaborer avec les représentants de la société civile auprès de la CCM, les organisations intéressées peuvent communiquer directement avec le Secrétariat du Fonds mondial pour formuler des commentaires dans le cadre du processus d'établissement des subventions. Vous pourriez vous rendre disponible pour une rencontre avec l'équipe de pays ou les FPM lorsqu'ils visiteront votre pays, ou leur écrire pour leur signifier votre volonté de vous impliquer. Il est dans leur intérêt de trouver des solutions aux problèmes. Si les enjeux soulevés par le TRP ou le GAC n'ont pas été adéquatement résolus, la proposition sera retournée à la CCM et la date de début du projet pourrait être reportée. Les équipes de pays et les noms des FPM sont affichés sur le site Internet du Fonds mondial.<sup>16</sup> Le Département de la communauté, des droits et du genre (CRG) du Fonds mondial est également en mesure de fournir du soutien et une assistance technique en phase d'établissement des subventions.<sup>17</sup>

L'assistance technique à court terme du Département CRG peut inclure :

- des analyses situationnelles et/ou des évaluations des besoins (p. ex., sur le genre, les obstacles à l'accès, le cadre juridique et de politiques local, la validation communautaire des estimations de la taille des populations clés);
- une implication dans le dialogue du pays (p. ex., renforcer la connaissance du modèle de financement, faciliter l'examen d'établissement de la subvention, évaluer les commentaires du TRP); et
- un soutien à la conception des programmes (p. ex., planification et budget de programmes et d'interventions axés sur la communauté, les droits humains, le genre et les populations clés).

Dans le cas de la sélection d'un nouveau RP ou lorsqu'un RP travaille dans un nouveau domaine, le Secrétariat effectuera une évaluation de la capacité pour confirmer que le RP ou un SR majeur a la capacité requise. En cas de problème, un nouveau maître d'œuvre sera identifié ou un plan d'atténuation sera développé.


Lorsque seront finalisés la cartographie des modalités de mise en œuvre, le modèle de budget détaillé, le cadre de résultats, la liste des produits de santé, l'outil d'évaluation de la capacité (pour les nouveaux RP et les maîtres d'œuvre clés uniquement) et l'entente de subvention, le RP soumettra ces documents au Secrétariat pour examen par le GAC. Il n'y a pas d'exigence officielle selon laquelle la CCM doit approuver les documents avant que le RP les soumette au GAC, mais les CCM superviseront idéalement le

processus d'établissement des subventions à des fins de bonne gouvernance. Souvent, à l'issue de son examen, le GAC recommandera la proposition au conseil d'administration pour approbation; dans de rares cas, il pourrait la retourner au TRP s'il juge que les changements apportés pendant le processus d'établissement ont considérablement modifié le programme initialement recommandé par le TRP. À l'occasion, il pourrait également retourner la documentation au pays pour révision. Le GAC déterminera également si certains éléments non financés de la demande de financement devraient être ajoutés au Registre des demandes de qualité non financées.<sup>18</sup>

<sup>16</sup> Pour trouver les coordonnées du FPM dans votre pays : Fonds mondial, « Grant Portfolio », consulté le 16 avril 2017, <http://www.theglobalfund.org/en/portfolio/>. Cliquez sur l'onglet « Where we Invest » et choisissez votre pays. Le nom et les coordonnées des FPM seront indiqués dans la colonne de droite.

<sup>17</sup> Pour plus d'information sur les types d'assistance technique disponibles en matière de CRG, voir Fonds mondial, « Modèle de financement : Programme d'assistance technique en matière de réponses communautaires, de droits et de genre », consulté le 16 avril 2017, <https://www.theglobalfund.org/fr/funding-model/technical-cooperation/community-rights-gender-technical-assistance-program/>. Pour demander un soutien technique de l'équipe de la communauté, des droits et du genre du Fonds mondial, veuillez écrire à : [crgta@theglobalfund.org](mailto:crgta@theglobalfund.org).

<sup>18</sup> Les pays sont avisés d'un plafond de financement, mais ils sont également encouragés à démontrer l'expression entière des besoins pour répondre aux trois maladies. Comme nous l'avons mentionné dans le texte, les programmes de qualité non financés qui sont appuyés par le TRP et le GAC sont inscrits à un Registre des demandes de qualité non financées, en vue d'un possible financement par d'autres donateurs ou si des ressources additionnelles sont disponibles. Pour consulter la liste, visitez : <https://www.theglobalfund.org/fr/register-of-unfunded-quality-demand/>

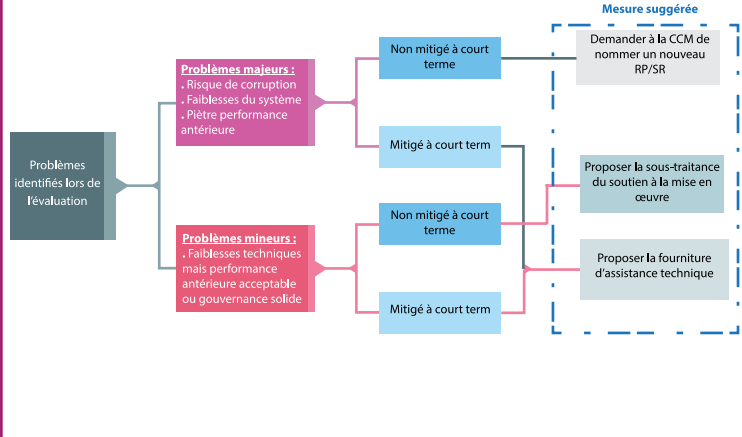


À l'issue de l'examen du GAC, le Secrétariat soumettra au conseil d'administration du Fonds mondial une subvention complète, assortie d'un budget, d'indicateurs de performance connexes et d'un plan de travail final, pour approbation. Cette trousse inclura les commentaires du TRP à propos de la demande de financement. Après l'approbation du conseil d'administration, la CCM et le RP co-signeront une entente de subvention avec le Fonds mondial, puis les fonds seront versés au(x) récipiendaire(s) principal(aux).

Les questions clés sur lesquelles les communautés et la société civile devraient se concentrer pendant la phase d'établissement des subventions sont résumées dans la liste de contrôle à l'Annexe B. Une liste d'agences et de fournisseurs d'assistance technique disposés à soutenir les communautés et la société civile au cours du processus d'établissement des subventions est fournie à l'Annexe C. Pour des documents additionnels au sujet du processus d'établissement des subventions ainsi que d'autres ressources utiles, voir l'Annexe D.



## Annexe A : Principales étapes du processus d'établissement des subventions<sup>19</sup>

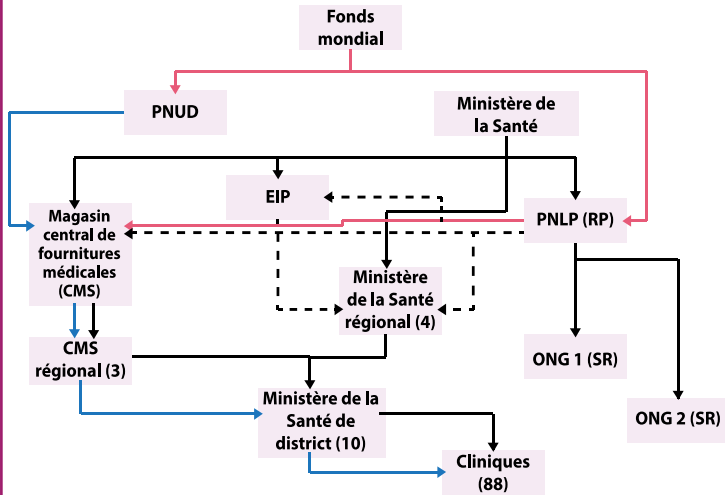
Activités d'établissement des subventions	Rôle de la communauté et de la société civile
<p><b>Cadre de résultats et plan de S&amp;É</b></p> <p>Ces documents précisent les valeurs initiales, les cibles de performance, les indicateurs et des méthodologies de mesures.</p>	<p>Dans l'ensemble, le cadre de résultats suit le plan de travail et le budget. Toutefois, à l'examen, si les cibles énoncées dans la demande de financement ne sont pas incluses dans le cadre de résultats, les représentants des communautés et de la société civile peuvent signaler cette préoccupation à la CCM.</p>
<p><b>Liste des produits de santé</b></p> <p>La liste des produits de santé est élaborée à l'étape du développement de la demande de financement. Lors de l'établissement des subventions, elle sera examinée de manière plus approfondie, puis actualisée.</p>	<p>Les représentants des communautés et de la société civile pourraient avoir une implication limitée dans l'élaboration de la liste des produits de santé, à moins qu'ils aient milité pour l'introduction de nouveaux médicaments ou outils diagnostiques à l'étape du développement de la demande de financement.</p>
<p><b>Budget détaillé et sommaire</b></p> <p>Le plan de travail contient des jalons de mise en œuvre de la subvention et des actions spécifiques pour répondre aux manques de capacités et à tout risque identifié. Le budget prévoit un coût pour tous les intrants et activités de projet</p>	<p>Les documents les plus importants à examiner sont le plan de travail et le budget détaillés. Le plan de travail est développé par le RP, souvent avec l'apport de partenaires techniques. Les représentants des communautés et de la société civile devraient examiner le plan de travail pour s'assurer que les activités prévues dans la demande de financement y sont incluses, et confirmer que le budget accorde des sommes suffisantes à ces activités.</p>
<p><b>Évaluation du ou des maîtres d'œuvre clés</b></p> <p>Une <b>évaluation des capacités</b> pourrait être requise afin de déterminer si le RP nommé répond aux normes minimales pour gérer la subvention proposée, notamment : surveillance et évaluation, gestion des achats et des stocks, gestion financière et gestion du programme (y compris la gestion des SR).</p>  <pre> graph LR     A[Problèmes identifiés lors de l'évaluation] --&gt; B[Problèmes majeurs : - Risque de corruption - Faiblesses du système - Piètre performance antérieure]     A --&gt; C[Problèmes mineurs : - Faiblesses techniques - Mais performance antérieure acceptable - ou gouvernance solide]     B --&gt; D[Non mitigé à court terme]     B --&gt; E[Mitigé à court terme]     C --&gt; F[Non mitigé à court terme]     C --&gt; G[Mitigé à court terme]     D --&gt; H[Demander à la CCM de nommer un nouveau RP/SR]     E --&gt; I[Proposer la sous-traitance du soutien à la mise en œuvre]     F --&gt; I     G --&gt; J[Proposer la fourniture d'assistance technique]     H --- K[Mesure suggérée]     I --- K     J --- K     </pre>	<p>Les résultats de l'outil d'évaluation des capacités devraient être examinés afin de vérifier si l'évaluation est exacte et reflète l'intention de la demande de financement. Lorsqu'un RP manque de capacités dans un domaine spécifique, le Fonds mondial peut demander un soutien technique ou recommander la sous-traitance de tâches de mise en œuvre de la subvention (p. ex., les activités d'approvisionnement) à une tierce partie.</p>

<sup>19</sup> Les modèles et outils mentionnés ci-dessous sont accessibles ici : Fonds mondial, « Modèle de financement : Établissement des subventions », consulté le 16 avril 2017, <https://www.theglobalfund.org/fr/funding-model/funding-process-steps/grant-making/>.



### Cartographie des modalités de mise en œuvre

La cartographie des modalités de mise en œuvre précise tous les participants identifiés dans la subvention (RP, SR et SSR) ainsi que leurs rôles, responsabilités et niveaux de financement.



Les représentants des communautés et de la société civile devraient examiner attentivement les modalités de mise en œuvre pour s'assurer que les modalités relatives aux programmes sont conformes aux plans articulés dans la demande de financement, et ils devraient surveiller tout changement dans le choix du RP et le processus de sélection des SR.

### Tableaux des lacunes programmatiques et relatifs au paysage de financement

Les tableaux des lacunes programmatiques et relatifs au paysage de financement sont élaborés à l'étape du développement de la demande de financement. Lors de l'établissement des subventions, ils seront examinés de manière plus approfondie, puis actualisés.

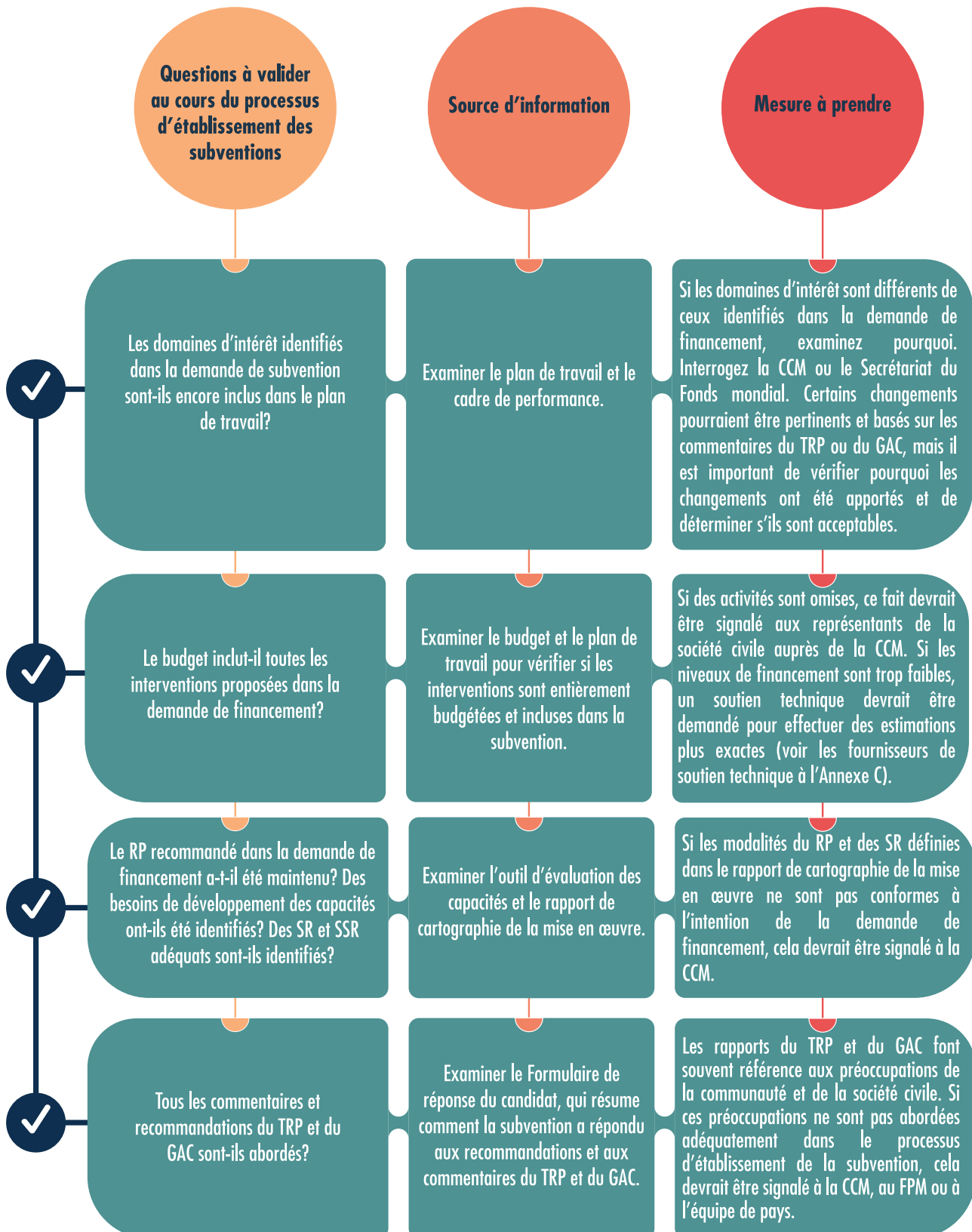
Si de nouvelles données deviennent disponibles au sujet d'incidents affectant une population ou un groupe en particulier, les représentants des communautés et de la société civile devraient les porter à l'attention de la CCM afin que l'analyse des lacunes et les programmes puissent être ajustés en conséquence.

### Formulaire de réponse du candidat

Ici, le candidat explique comment il a répondu aux commentaires ou enjeux soulevés par le TRP/GAC dans le Formulaire d'examen et de recommandations.

Le Formulaire de réponse du candidat indique comment tous les commentaires du TRP et du GAC ont été abordés dans le processus d'établissement de la subvention. Le formulaire devrait être examiné pour vérifier que toutes les préoccupations pertinentes aux communautés, aux droits et au genre y sont adéquatement abordées.

## Annexe B : Liste de contrôle de l'établissement des subventions



## Annexe C : Agences et fournisseurs de soutien technique disposés à soutenir la société civile dans l'établissement des subventions<sup>20</sup>

Type de coopération technique	Type de soutien et processus de dépôt de la demande
Prestataires de coopération technique bilatéraux	<p>Le <i>Gouvernement des États-Unis</i> fournit un soutien technique dans les domaines de la prévention, des soins et du traitement des trois maladies, ainsi que du renforcement des systèmes de santé. Pour solliciter l'assistance, veuillez vous adresser au représentant du gouvernement étatsunien au sein de votre instance de coordination nationale</p> <p><i>Expertise France</i> est l'agence française d'expertise technique internationale. Elle connaît quatre modes opératoires principaux pour le soutien :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• coopération bilatérale avec une agence ou un pays partenaire</li> <li>• financement direct d'un donateur à travers un appel d'offres</li> <li>• projets de jumelage européens</li> <li>• contrats de gestion délégués par l'Union européenne</li> </ul> <p><i>BACKUP Health</i> est un programme mondial financé par le ministère fédéral allemand de la Coopération économique et du Développement (BMZ). Dans sa phase actuelle, BACKUP fournit un soutien à court et long terme dans trois domaines :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• gouvernance des instances de coordination nationale pour les programmes du Fonds mondial et leur coordination dans le secteur de la santé</li> <li>• utilisation des subventions du Fonds mondial aux fins du renforcement des systèmes de santé</li> <li>• capacités de gestion des bénéficiaires de subventions du Fonds mondial</li> </ul>



<sup>20</sup> Fonds mondial, « Modèle de financement : Coopération technique », consulté le 18 avril 2017, <https://www.theglobalfund.org/fr/funding-model/technical-cooperation/>.

<p>Partenaires de coopération technique multilatéraux</p>	<p>Le soutien technique de l'<i>Organisation mondiale de la Santé</i> couvre la mise au point de candidatures techniquement solides, les plans d'action au stade de l'établissement des subventions, la définition des cibles de résultats, la réponse aux exigences du Comité technique d'examen des propositions, ainsi que le soutien durant la mise en œuvre et les éventuels goulets d'étranglement. Ce soutien peut être apporté de différentes manières, notamment directement par le personnel de l'OMS ou par des consultants spécialisés dans le cadre d'un soutien à distance, de missions dans le pays, d'ateliers de formation ou de la facilitation d'examens par les pairs. Les demandes de soutien sont à introduire auprès de votre bureau de pays de l'OMS.</p> <p>Les services d'appui technique de l'<i>ONUSIDA</i>, qui couvrent les régions Asie-Pacifique, Afrique orientale et australe et Afrique occidentale et centrale, fonctionnent comme des plateformes de base offrant un soutien technique vital aux bénéficiaires des subventions du Fonds mondial dans ces régions, qui sont les plus durement touchées par l'épidémie du VIH et du sida. Dans toutes les autres régions, l'ONUSIDA propose une assistance technique au travers de ses équipes de soutien régional et/ou directement de ses bureaux de pays. Le soutien est offert soit directement par le personnel de l'ONUSIDA, soit au travers d'un réseau de prestataires de soutien technique dont la qualité est garantie. Toutes les demandes de soutien technique sont à introduire auprès de votre bureau de pays de l'ONUSIDA.</p> <p>Le <i>partenariat Halte à la tuberculose</i>, qui propose des initiatives comme TB REACH et le Service pharmaceutique mondial, est une source de soutien technique et de collaboration dans les domaines liés à la lutte contre la tuberculose. Son soutien va du renforcement des systèmes communautaires et du plaidoyer de haut niveau à l'amélioration de la détection des cas, à la recherche des cas manquant à l'appel et à l'adoption rapide des nouveaux médicaments et schémas antituberculeux. Le partenariat fournit également un appui en matière de renforcement des capacités à mettre en place des systèmes de prévision, de quantification, de planification de l'approvisionnement et d'alerte rapide.</p> <p><i>Faire reculer le paludisme</i> : Le Comité des partenaires de soutien (anciennement appelé le Groupe de travail sur l'harmonisation) coordonne le soutien technique aux pays. Fourni au travers de consultants et de partenaires, le soutien aide les candidats à remplir leur demande de financement, et couvre notamment l'organisation de réunions d'orientation et de simulations du Comité technique d'examen des propositions pour l'examen des demandes de financement par des pairs, ainsi que l'examen par des experts des candidatures en passe d'être finalisées. Le soutien est adapté aux besoins particuliers du pays, et peut comprendre un soutien à la finalisation des analyses des lacunes, à la cartographie épidémiologique et au renseignement des modèles, des cadres et des budgets du Fonds mondial. Dans certains cas, un soutien est disponible dans le cadre des consultations dans le pays pendant la mise au point des demandes de financement. Veuillez envoyer vos demandes à <a href="mailto:technicalsupport@rbm.org">technicalsupport@rbm.org</a>.</p>
<p>Initiative stratégique de coopération technique en matière de communautés, de droits et de genre</p>	<p><i>Assistance technique en matière de communautés, de droits et de genre</i> : Afin de garantir que les personnes touchées par les trois maladies jouent un rôle significatif dans les processus du Fonds mondial et que les obstacles liés aux droits de la personne et au genre reçoivent une réponse adéquate dans le cadre des subventions, le Conseil d'administration du Fonds mondial a approuvé une initiative stratégique d'assistance technique en faveur de l'engagement de la société civile, des populations clés et des personnes vivant avec les trois maladies ou touchées par elles. Veuillez envoyer vos demandes à <a href="mailto:argta@theglobalfund.org">argta@theglobalfund.org</a>.</p>



## Annexe D : Documents additionnels sur le processus d'établissement des subventions

### Documents développés par le Fonds mondial

#### Manuel des politiques opérationnelles

Le *Global Fund Operational Policy Manual* de 2017 est accessible à [https://www.theglobalfund.org/media/3266/core\\_operationalpolicy\\_manual\\_en.pdf](https://www.theglobalfund.org/media/3266/core_operationalpolicy_manual_en.pdf)

### Demandes de financement

#### Informations sur le modèle de financement

Les documents suivants sont téléchargeables sous l'onglet « Informations sur le modèle de financement » à <https://www.theglobalfund.org/fr/applying/funding/resources/> :

- 2017-2019 Funding Cycle Overview
- Manuel du candidat
- Manuel du cadre modulaire

#### Foires aux questions

Les documents suivants sont téléchargeables sous l'onglet « Foire aux questions » à <https://www.theglobalfund.org/fr/applying/funding/resources/> :

- Questions fréquemment posées Le cycle de financement 2017/2019
- Foire aux questions Période d'allocation 2017/2019
- Questions liées aux communautés, aux droits et au genre et cycle de financement 2017/2019
- Foire aux questions interne – Le registre des demandes de qualité non financées

#### Notes d'information de base

Les documents suivants sont téléchargeables sous l'onglet « Notes d'information de base » à <https://www.theglobalfund.org/fr/applying/funding/resources/> :

- VIH
- Tuberculose
- Paludisme
- Mettre en place des systèmes résistants et pérennes pour la santé au travers des investissements du Fonds mondial

#### Formulaires de demande

Les formulaires de demande sont téléchargeables à <https://www.theglobalfund.org/fr/applying/funding/materials/>





## Directives et outils relatifs à l'établissement des subventions

Les documents suivants sur l'établissement des subventions sont accessibles à :  
<https://www.theglobalfund.org/fr/funding-model/funding-process-steps/grant-making/>

- Cartographie des modalités de mise en œuvre
- Document-type du cadre de résultats
- Outil d'évaluation des capacités
- Directives concernant la liste des produits de santé
- Directives relatives au document-type du budget

## Notes d'information techniques

Les documents suivants sont téléchargeables sous l'onglet « Notes d'information techniques » à  
<https://www.theglobalfund.org/fr/applying/funding/resources/> :

- S'attaquer aux inégalités de genre et renforcer les ripostes en faveur des femmes et des filles
- Répondre aux besoins des professionnels du sexe, des hommes ayant des rapports sexuels avec d'autres hommes, des personnes transgenres, des consommateurs de drogues et des personnes incarcérées dans le contexte de l'épidémie de VIH
- Adolescentes et jeunes femmes dans des environnements fortement touchés par le VIH
- Guide à l'usage des établissements de santé : Prise en charge différenciée du VIH et de la tuberculose
- Réduction des méfaits pour les consommateurs de drogues
- Malaria Case Management in the Private Sector
- Paludisme, genre et droits de l'Homme
- Maximizing Impact by Strengthening Community Systems and Responses
- Investissements stratégiques en faveur des adolescents dans les programmes de lutte contre le VIH, la tuberculose et le paludisme
- Soutien stratégique aux ressources humaines pour la santé
- Soutien stratégique à l'intégration des services de laboratoire
- Renforcement de la santé sexuelle, reproductive, maternelle, néonatale, infantile et adolescente (SSRMNIA) dans les demandes de financement présentées au Fonds mondial
- Sustainability, Transition and Co-financing of Programs
- Operational Research to Improve Implementation and Uptake of HIV Self-testing
- Utilisation d'un mécanisme de subventionnement du secteur privé pour améliorer l'accès aux combinaisons thérapeutiques à base d'artémisinine

## Cours d'apprentissage en ligne

iLearn est la plateforme d'apprentissage en ligne du Fonds mondial. Elle offre des ressources d'apprentissage et de formation en ligne pour les candidats, les partenaires, société civile et autres personnes intéressées à apprendre sur des sujets tels que le VIH, la tuberculose, le paludisme, le modèle de financement du Fonds mondial de même que ses processus de demande de financement et de mise en œuvre, à <https://www.theglobalfund.org/fr/ilearn/>.

## Autres notes d'information techniques et orientations du Fonds mondial

- Renforcement des systèmes communautaires (Note d'information 2014)  
<http://www.clac.cab/file/1982/download?token=leuKAUyS>
- Financement à deux voies <https://www.scribd.com/document/100912294/Dual-track-financing-note>
- Stratégie du Fonds mondial en matière d'égalité des genres  
[https://www.theglobalfund.org/media/1246/core\\_genderequality\\_strategy\\_fr.pdf](https://www.theglobalfund.org/media/1246/core_genderequality_strategy_fr.pdf)
- Stratégie en matière d'égalité de genre – Plan de mise en œuvre  
[https://www.theglobalfund.org/media/1248/publication\\_genderequalitystrategy\\_actionplan\\_fr.pdf](https://www.theglobalfund.org/media/1248/publication_genderequalitystrategy_actionplan_fr.pdf)
- Les droits de l'homme dans le cadre des subventions liées au VIH, à la tuberculose, au paludisme et au renforcement des systèmes de santé <http://www.clac.cab/file/1996/download?token=Fp0a3l60>
- Procédure de dépôt de plaintes relatives aux droits de l'homme  
[https://www.theglobalfund.org/media/1218/humanrights\\_2015-complaintsprocedure\\_brochure\\_fr.pdf](https://www.theglobalfund.org/media/1218/humanrights_2015-complaintsprocedure_brochure_fr.pdf)
- Managing the Risk of Human Rights Violations in Global-fund Supported Programs  
[https://www.theglobalfund.org/media/1215/humanrights\\_2014-05-22-meeting\\_report\\_en.pdf](https://www.theglobalfund.org/media/1215/humanrights_2014-05-22-meeting_report_en.pdf)
- Plan d'action en faveur des populations-clés 2014-2017  
[https://www.theglobalfund.org/media/1267/publication\\_keypopulations\\_actionplan\\_fr.pdf](https://www.theglobalfund.org/media/1267/publication_keypopulations_actionplan_fr.pdf)
- Maximizing the Impact of Global Fund Investments by Improving the Health of Women and Children [https://www.theglobalfund.org/media/5955/publication\\_ierg2015\\_report\\_en.pdf](https://www.theglobalfund.org/media/5955/publication_ierg2015_report_en.pdf)
- Maximizing Impact by Strengthening Community Systems and Responses  
[https://www.theglobalfund.org/media/4790/core\\_communitysystems\\_technicalbrief\\_en.pdf](https://www.theglobalfund.org/media/4790/core_communitysystems_technicalbrief_en.pdf)
- Stratégie en matière d'orientation sexuelle et d'identité de genre  
[https://www.theglobalfund.org/media/1257/core\\_sexualorientationandgenderidentities\\_strategy\\_en.pdf](https://www.theglobalfund.org/media/1257/core_sexualorientationandgenderidentities_strategy_en.pdf)

## Liens vers des orientations normatives de l'OMS, du PNUD et de l'ONUSIDA concernant l'établissement des subventions

- Consolidated Guidelines on HIV Prevention, Diagnosis, Treatment and Care for Key populations <http://www.who.int/hiv/pub/guidelines/keypopulations/en/>
- HIV and Young Transgender People [http://apps.who.int/iris/bitstream/10665/179866/1/WHO\\_HIV\\_2015.9\\_eng.pdf?ua=1](http://apps.who.int/iris/bitstream/10665/179866/1/WHO_HIV_2015.9_eng.pdf?ua=1)
- Mettre en œuvre des programmes complets de VIH/IST auprès des travailleuses du sexe : approches pratiques tirées d'interventions collaboratives [http://www.who.int/hiv/pub/sti/sex\\_worker\\_implementation/fr/](http://www.who.int/hiv/pub/sti/sex_worker_implementation/fr/)
- Implementing Comprehensive HIV and STI Programmes with Men Who Have Sex with Men (MSMIT) <http://www.unfpa.org/publications/implementing-comprehensive-hiv-and-sti-programmes-men-who-have-sex-men>
- Implementing Comprehensive HIV and STI Programmes with Transgender People: Practical Guidance for Collaborative Interventions (TRANSIT) <http://www.undp.org/content/undp/en/home/librarypage/hiv-aids/implementing-comprehensive-hiv-and-sti-programmes-with-transgend.html>
- Men who have sex with men <http://www.who.int/hiv/topics/msm/en/>
- People in prisons and other closed settings <http://www.who.int/hiv/topics/prisons/en/>
- VIH et consommation de drogues par injection <http://www.who.int/hiv/topics/idu/fr/>
- Policy Brief: Transgender People and HIV [http://apps.who.int/iris/bitstream/10665/179517/1/WHO\\_HIV\\_2015.17\\_eng.pdf?ua=1&ua=1](http://apps.who.int/iris/bitstream/10665/179517/1/WHO_HIV_2015.17_eng.pdf?ua=1&ua=1)
- Sex workers [http://www.who.int/entity/hiv/topics/sex\\_work/en/index.html](http://www.who.int/entity/hiv/topics/sex_work/en/index.html)

Le PNUD travaille en partenariat avec le Fonds mondial à soutenir et à renforcer les réponses nationales au VIH, à la TB et au paludisme, y compris à la mobilisation des ressources. Le PNUD est RP dans plus de 40 pays; à ce titre et en tant que guide de l'ONUSIDA pour les droits humains et les populations clés, il produit d'autres orientations techniques pertinentes. Voir, par exemple:

- <http://www.undp.org/content/undp/en/home/librarypage/hiv-aids/undp-partnership-with-the-global-fund---annual-report-2015-2016.html>
- [http://www.europe.undp.org/content/geneva/en/home/operations/about\\_undp.html](http://www.europe.undp.org/content/geneva/en/home/operations/about_undp.html)
- PNUD, *Checklist pour l'intégration du genre dans le nouveau modèle de financement du Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme* (New York : PNUD, 2014), [http://www.undp.org/content/dam/undp/library/HIV-AIDS/Governance%20of%20HIV%20Responses/UNDP%20Checklist%20for%20Integrating%20Gender-4\\_FR\\_final%20\(2\).pdf?download](http://www.undp.org/content/dam/undp/library/HIV-AIDS/Governance%20of%20HIV%20Responses/UNDP%20Checklist%20for%20Integrating%20Gender-4_FR_final%20(2).pdf?download)
- ONUSIDA, *HIV Prevention, Treatment, Care and Support for Adolescents and Youth* (Genève : ONUSIDA, 2014), [http://www.unaids.org/en/resources/documents/2014/2014\\_guidance\\_HIVservices\\_adolescents\\_youth](http://www.unaids.org/en/resources/documents/2014/2014_guidance_HIVservices_adolescents_youth)
- OMS, *WHO Support to Countries in Accessing and Utilizing Resources from the Global Fund: A Handbook* (Genève : Organisation mondiale de la Santé, 2014), <http://www.who.int/hiv/pub/ppm/global-fund-handbook/en/>

## Autres ressources

- Eastern Africa National Networks of AIDS Service Organization (EANNASO), *Assessing the Inclusion of Civil Society Priorities in Global Fund Concept Notes* (Arusha : EANNASO, 2015), consulté le 18 avril 2017, <http://www.icaso.org/files/assessing-civil-society-priorities-in-global-fund-country-concept-notes>.
- PACT, ONUSIDA et Fonds mondial, *Making the money work for young people: a participation tool for the Global Fund to Fight AIDS, TB and Malaria* (Genève : PACT, ONUSIDA et Fonds mondial, 2014), [http://www.unaids.org/sites/default/files/media\\_asset/JC2661\\_part2\\_en.pdf](http://www.unaids.org/sites/default/files/media_asset/JC2661_part2_en.pdf)
- MSMGF, *Technical Support Delivery and KAP Engagement in the Cameroonian Global Fund Process* (Oakland : MSMGF, 2015), <http://msmgf.org/files/msmgf/documents/CameroonCaseStudyApril2015.pdf>

## Glossaire

CCM	Instance de coordination nationale
CRG	Communauté, droits et genre
D2H	Debt to Health
DQNF	Demande de qualité non financée
FPM	Gestionnaire de portefeuille du Fonds mondial
GAC	Comité d'approbation des subventions
LFA	Agent local du Fonds mondial
OMS	Organisation mondiale de la Santé
ONG	Organisation non gouvernementale
ONUSIDA	Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida
OSN	Plan stratégique national
PAAR	Demande de financements hiérarchisés au-delà de la somme allouée
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
RP	Réциpiendaire principal
S&É	Suivi et évaluation
SR	Sous-réциpiendaire
TB	Tuberculose
TRP	Comité technique d'examen

**ICASO**

120 Carlton St., Suite 311  
Toronto, ON  
Canada M5A 4K2  
[www.icaso.org](http://www.icaso.org)

**MSMGF**

436 14th Street, Suite 100  
Oakland, CA 94612  
United States  
[www.msmgf.org](http://www.msmgf.org)